



Exportations d'animaux vivants vers la Turquie 5 ans d'enquête : résultats accablants pour la France

DOSSIER DE PRESSE

Une enquête de
Animal Welfare Foundation, Tiershutzbund Zurich et Eyes on Animals,
en collaboration avec CIWF France

Février 2016

Contacts presse :

CIWF France

Claire Hincelin

01 79 97 70 53 / 06 26 07 55 43

claire.hincelin@ciwf.fr

Paris, 22 février 2016 - **La France est le 1^{er} exportateur européen d'animaux vivants vers la Turquie. 4000 km de souffrance. Année après année, les conditions de transport et d'attente à la frontière ne s'améliorent pas.**

En 2015, plus de 80 000 animaux français ont été exportés vivants en Turquie pour y être engraisés ou abattus. En chemin ils subissent un traitement et des conditions cruels, en violation de la réglementation européenne. Un nouveau rapport accablant de Animal Welfare Foundation, Tiersshutzbund Zurich et Eyes on Animals, en collaboration **avec CIWF France** révèle la souffrance des animaux d'élevage européens à la frontière turque. Sur une période de cinq ans, les équipes ont inspecté 352 camions bloqués à la frontière. En 2015, sur les 38 camions inspectés transportant des animaux français, 89% étaient en infraction à la réglementation européenne.

Vidéo de l'enquête : <https://www.youtube.com/watch?v=19FJ6Gumqpl>
Action de CIWF : ciwf.fr/Turquie

Des infractions à la réglementation européenne toujours aussi nombreuses

Chaque année, des millions d'animaux sont exportés hors de l'Union Européenne, la Turquie étant la destination finale d'un demi-million d'entre eux. Bloqués à la frontière turque pendant plusieurs jours, ces animaux restent entassés dans les camions ayant servi à leur périple, sans aucun espace leur permettant de se coucher ou même de se mouvoir. Aucune disposition n'étant mise en œuvre pour garantir une certaine salubrité, ils passent des journées entières à piétiner leurs excréments. **En l'absence de nourriture, les plus affamés d'entre eux finissent d'ailleurs par s'en nourrir.** L'été, la chaleur et l'absence de zones ombragées à la frontière font de leur condition de détention un enfer. Ne disposant d'aucun système d'abreuvement approprié, **la déshydratation est inéluctable, entraînant pour certains d'entre eux une mort lente et douloureuse.** Les animaux malades sont laissés à leur propre sort. Ceux succombant à leurs souffrances sont laissés tels quels au milieu de leurs congénères.

L'exportation d'animaux vivants vers la Turquie est contraire aux lois européennes en vigueur

Le Règlement (CE) n°1/2005 sur le bien-être des animaux pendant leur transport précise clairement l'obligation de décharger les animaux à intervalles réguliers pour une période de repos. Le rapport montre que dans 70 % des situations inspectées, des infractions à la loi ont été constatées, avec à la clé des souffrances animales inexprimables. De plus, en avril 2015, dans un arrêt historique, la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) a précisé que le règlement s'applique aux animaux même une fois qu'ils ont quitté l'Union Européenne. La responsabilité des autorités françaises est donc engagée sur l'intégralité du transport des animaux, jusqu'à leur destination finale. Pour Aurélie Greff, responsable de campagne pour CIWF France, « La réglementation sur le transport des animaux vivants hors de l'UE est trop souvent ignorée et impossible à respecter et contrôler. Ce commerce cruel doit être interdit immédiatement. »

CIWF demande l'interdiction de ce commerce cruel

CIWF appelle les citoyens [à écrire](#) au Ministre de l'Agriculture Stéphane Le Foll pour lui demander de faire cesser les exportations d'animaux vivants vers la Turquie.

Cette campagne s'inscrit dans le cadre d'une [campagne plus large](#) appelant à remplacer le commerce européen d'animaux vivants vers des pays tiers par l'exportation de viande. Déjà, 115 eurodéputés soutiennent cette campagne et demandent, à nos côtés, la fin de ces exportations. Cliquer [ici](#) pour voir

DÉTAILS D'UN FUNESTE PÉRIPLÉ

Entre 2010 et 2014, 1,5 million d'ovins et de bovins ont été exportés hors de l'UE à destination de la Turquie. Le rapport de *AWF | TSB et Eyes on Animals en collaboration avec CIWF* publié récemment présente les résultats de plus de 350 inspections menées à la frontière turque sur des camions transportant des animaux européens.

Des infractions au Règlement (CE) n°1/2005 ont été constatées chez 70 % des camions inspectés, avec à la clé des souffrances animales inacceptables.

Les contrevenants les plus condamnables transportaient des animaux provenant de Hongrie (76), de Bulgarie (37) et de France (34). Sur les 38 camions transportant des animaux français inspectés, 34 étaient en infraction, soit 89% !



Les animaux sont bloqués plusieurs jours à la frontière à l'intérieur même de leurs camions de transport. Cette pratique est contraire à la loi européenne, et pour cause : sans aucune possibilité de se coucher, voire même de se mouvoir, le bien-être de ces animaux est très rapidement mis à mal. On compte parfois près de 30 camions stoppés à la frontière chaque jour, quelles que soient les conditions météorologiques.

La salubrité à l'intérieur des camions se détériore jour après jour, les animaux étant forcés de séjourner jour et nuit dans leurs propres excréments.

Les abreuvoirs deviennent rapidement viciés ; tirillés par la faim, certains animaux n'ont d'autre choix que de manger leurs propres déjections.



Aucun système d'abreuvement n'étant disponible à la frontière, la déshydratation est inéluctable, entraînant des souffrances extrêmes.

Lorsque certains employés tentent de fournir de l'eau aux animaux, ceux-ci se précipitent désespérément à l'affût de quelques gouttes. La structure des camions ne permet toutefois pas à tous les animaux d'avoir accès au seul et unique tuyau d'arrosage disponible à la frontière.





CIWF, QUI SOMMES-NOUS ?

Notre mission est de promouvoir le bien-être des animaux d'élevage au niveau mondial et de mettre fin à l'élevage industriel, par le biais d'activités de plaidoyer, de campagnes et de partenariats.

CIWF, une ONG qui milite pour un élevage respectueux des animaux, des hommes et de la planète

Compassion in World Farming (**CIWF**) a été créée en 1967 à l'initiative d'un éleveur britannique, Peter Roberts, en réaction à l'intensification de l'élevage et à ses conséquences sur le bien-être animal.

CIWF s'est donnée pour mission d'encourager les pratiques d'élevage respectueuses du bien-être animal et de proposer des alternatives à l'élevage intensif viables et durables. Son approche se veut également pluridisciplinaire et met en évidence les liens entre bien-être animal, santé publique, sûreté alimentaire et problématiques environnementales.

CIWF, une ONG internationale de référence.

Basée en Grande-Bretagne, l'organisation est implantée dans plusieurs pays d'Europe et du Monde (France, Italie, Pays-Bas, Pologne, Etats-Unis...). **CIWF** est l'organisation internationale de référence dédiée au bien-être des animaux d'élevage. Sa reconnaissance s'appuie sur son approche mesurée, scientifique et professionnelle.

Des professionnels au service du bien-être animal.

L'équipe de recherche de **CIWF** travaille avec les chercheurs du monde académique et étudie la littérature scientifique afin de suivre les avancées dans le domaine du bien-être des animaux d'élevage, en quête de solutions.

Cette équipe de recherche fournit conseils techniques et expertise de haut niveau sur le sujet du bien-être des animaux de ferme et est régulièrement sollicitée par les acteurs du monde politique, agricole et agroalimentaire afin de fournir conseils et recommandations en la matière. De nombreux rapports scientifiques sont régulièrement publiés en différentes langues.

CIWF informe et mobilise.

À travers le monde, **CIWF** mène des campagnes de sensibilisation afin de promouvoir une agriculture durable, plus respectueuse des animaux.

Enfin, **CIWF** a pour mission de placer le bien-être animal au cœur de l'industrie agroalimentaire. **CIWF** a développé une approche partenariale unique avec le secteur agroalimentaire européen, encourageant et reconnaissant les progrès à travers de prestigieux Trophées et soutenant les initiatives qui représentent de tangibles bénéfices pour les animaux de ferme.

Contacts presse CIWF France

Claire Hincelin : 01 79 97 70 53 / 06 26 07 55 43 - claire.hincelin@ciwf.fr

www.ciwf.fr